Emplacements réservés			
Numéro	Désignation	Destination	Superficie
1	Accès	Commune	540 m²
2	Voie nouvelle	Commune	22 448 m²
3	Extension école	Commune	4 700 m²
4	Elargissement de voie	Commune	116 m²
5	Carrefour	Commune	89 m²
6	Carrefour	Commune	295 m²
7	Aménagement du jardin hydraulique	Commune	3 092 m²
8	Accès à Anjou Acilopan Sud-Est	Communauté de communes	7 256 m²
9	Accès à la zone d'équipements	Commune	336 m²

UA Nom de zone

Limite de zone

Emplacement réservé

Boisements à protéger au titre de l'article L.123.1.5.7° du Code de l'urbanisme

Haies à protéger au titre de l'article L.123.1.5.7° du Code de l'urbanisme

Site archéologique à protéger au titre de l'article L.123.1.5.7° du Code de l'urbanisme

Changement de destination possible en zone agricole

Zone humide à protéger au titre de l'article L.123.1.5.7° du Code de l'urbanisme

Petit patrimoine à protéger au titre de l'article L.123.1.5.7° du Code de l'urbanisme

Chemin piétonnier à protéger au titre de l'article L.123.1.5.7° du Code de l'urbanisme

Construction autorisée ou C.U. délivré

Ligne de recul du bâti

Zone inondable - PPRI du Val d'Authion

Zone inondable du Lathan

Voir également l'orientation d'aménagement (Document 2b)

Périmètre rapproché du captage d'eau potable

Périmètre réservé aux bâtiments annexes

I 3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de gaz (voir en annexes pour les bandes de danger)

DEPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE

Ville de Longué Jumelles

COMMUNE DE LONGUÉ - JUMELLES

4.2

Planche Nord

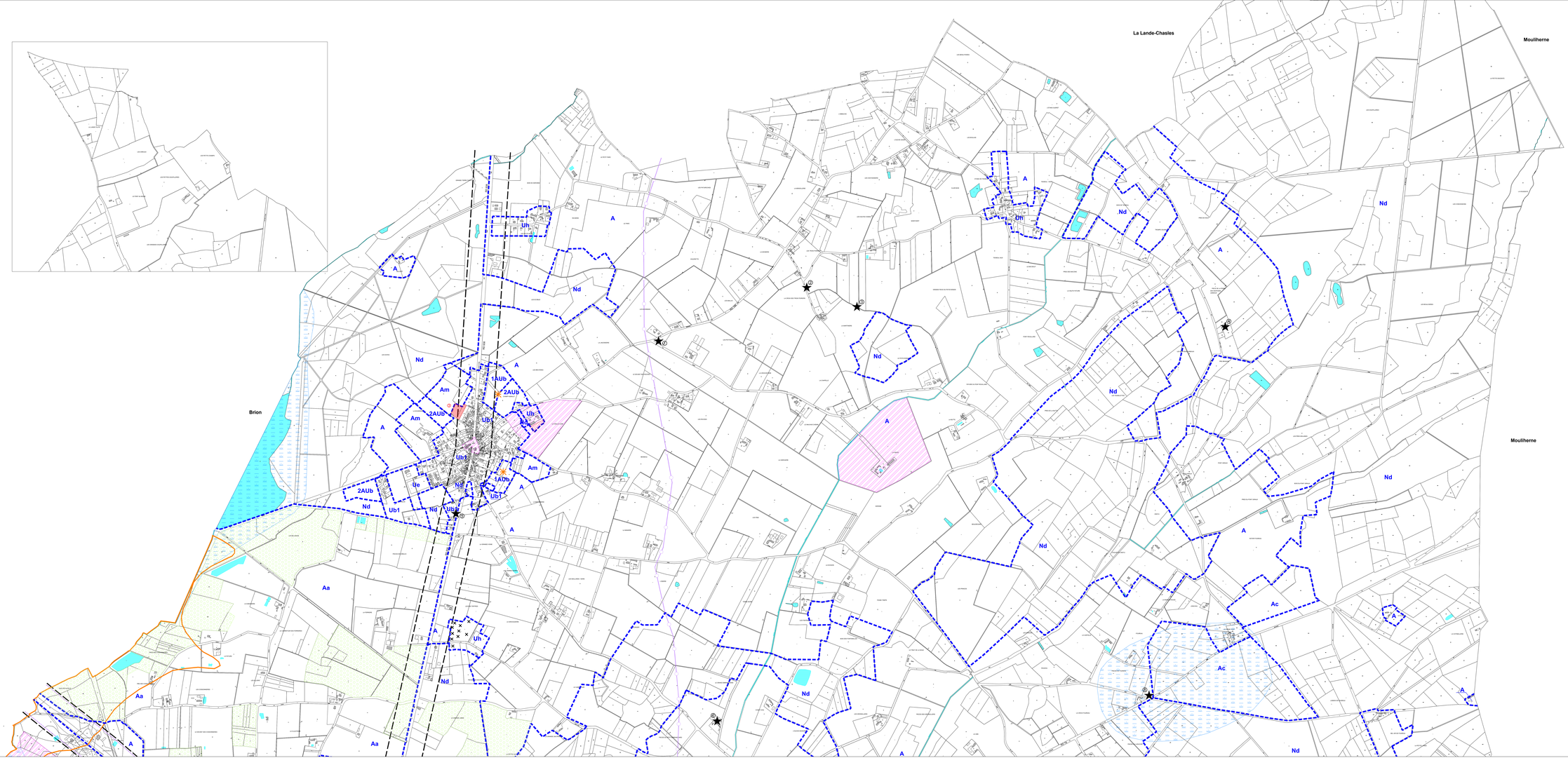

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2011

Echelle : 1/5 000 ème

0001BPAL_Longue-Jumelles-BPREL-TC111-4p

SCE

Gérant : concepteur et ingénieur spécialisé dans l'aménagement et gestion du ruissellement

Frédéric Augustin-Louis CHUDAT
Rue Jean Mermoz - Les Ombrelles Cedex 5
Tél. 02 38 80 01 80
Fax. 02 38 56 70 63

Email : scd@sce.fr
www.sce.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME